

# RECYCLAGE DE FENETRES COLLECTE & TRAITEMENT

**RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES DE COLLECTE ET CONDITIONNEMENT  
DES FENETRES EN FIN DE VIE EN VUE LEUR VALORISATION OPTIMALE.**

## VALORISATIONS POSSIBLES ET PRIVILEGIEES

Les fenêtres en fin de vie sont des systèmes composés d'éléments recyclables :

### LES VITRAGES



**Simple, double ou triple, trempé, feuilleté** ➔ **TOUJOURS recyclable**

Après démantèlement, la majeure partie du vitrage peut être réintroduite sous forme de **matière première de recyclage** (calcin) dans la **fabrication de verre plat** pour le bâtiment.

### LES PROFILS DES CADRES OUVRANTS ET DORMANTS



**Profilés PVC et Métalliques** ➔ **TOUJOURS recyclables**

en **matière première de recyclage** destinée à la fabrication de **nouveaux profilés** de fenêtres.



**Profilés en bois** ➔ **TOUJOURS valorisables**

- En **matière première de recyclage** destinée à la fabrication de panneaux à base de bois, de parquets, ou d'éléments de mobilier.
- En matière **valorisable énergétiquement** (combustible de substitution et charges pour cimenterie).

### LES PIECES DE QUINCAILLERIE ET RENFORTS METALLIQUES



➔ **TOUJOURS recyclables** en **matière première de recyclage** destinée à la fabrication de nouvelles pièces métalliques.

Le recyclage en matière première destinée à la fabrication de composants de fenêtres est la **valorisation la plus vertueuse** car cela permet :

- d'**abaisser directement les impacts environnementaux** des nouvelles menuiseries en réduisant les consommations d'énergie (utilisation d'une matière déjà transformée), et
- de **limiter l'épuisement de ressources naturelles**.

A défaut, ces matériaux peuvent être valorisés dans d'autres filières (autres applications verrières, autres produits PVC) et contribuer à abaisser leurs impacts environnementaux.

# PRINCIPE DE COLLECTE SELECTIVE

Le recyclage des déchets du second œuvre n'est possible que s'ils ne sont pas mélangés !



Les menuiseries en fin de vie doivent être entreposées et transportées dans des **contenants dédiés** afin d'**éviter la casse des vitrages** et leur **contamination** par des substances incompatibles avec le cahier des charges des fours de verre plat.

Exemples de solutions de collecte et transport de menuiseries en fin de vie :



Bennes dédiées aux fenêtres



Palettes à dossier

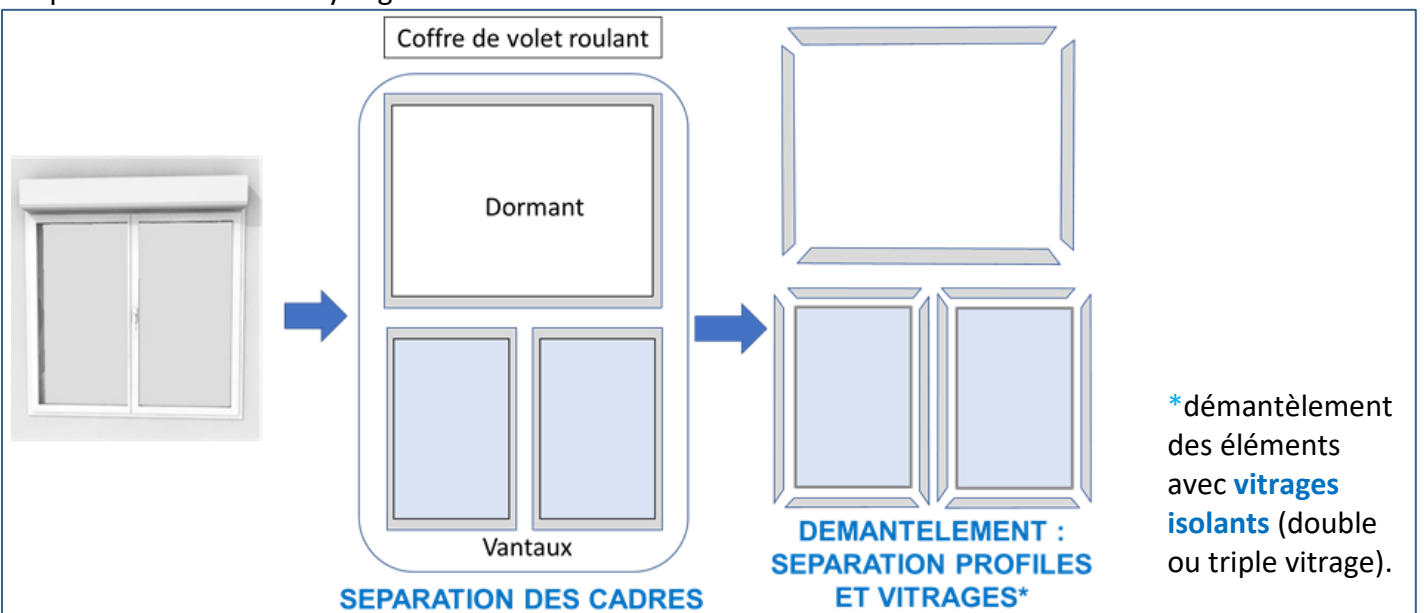


Chevalets réutilisables

## DEMANTELEMENT ET TRAITEMENT

### Démantèlement

Le recyclage des fenêtres en fin de vie implique la **dissociation de leurs composants**, souvent réalisée par les professionnels du recyclage :



## Traitement et valorisation

### LES VITRAGES



Les **vitrages isolants (doubles ou triples)** doivent être orientés vers une **unité de recyclage de vitrages** qualifiée pour la **préparation de calcin de verre plat**.



Les **éléments équipés de vitrages collés** doivent être confiés **entiers** à une **unité de recyclage de vitrages** qualifiée pour la **préparation de calcin de verre plat** qui se chargera de séparer les parties vitrées des montants et traverses en bois.

### LES PROFILES DES CADRES OUVRANTS ET DORMANTS



Les **profilés recyclables** (PVC ou métalliques) doivent être orientés vers une **unité de recyclage dédiée** : préparateur de granulés de **PVC recyclé destiné à la fabrication de composants de menuiseries, recycleur de métaux**.

Les composants métalliques présents dans les profilés sont séparés après broyage et recyclés également.

Les **éléments en bois** provenant de menuiseries extérieures sont de **classe B** car traités lors de la fabrication des menuiseries, puis au cours de leur vie en œuvre. Ils sont valorisés en fonction des **exutoires possibles** à proximité :



**valorisation matière** : usinage pour utilisation en éléments de parquet ou mobilier, broyage pour intégration dans des panneaux à base de bois



**valorisation énergétique** : combustible de substitution et additif pour cimenterie (cendres)

Lorsqu'aucune valorisation n'est possible, le bois part en **enfouissement**, constituant ainsi une « réserve de carbone ».



92038 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
Tél. 01 47 17 69 37

Retrouvez nous sur le site  
[www.ufme.fr](http://www.ufme.fr)